

PERSPECTIVES



Direction générale
Statistique et Information
économique

Perspectives de population 2010-2060

Décembre 2011

.be

Perspectives

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Ainsi, sous la responsabilité de l'ICN, le BFP établit deux fois par an, en février et septembre, des prévisions à court terme de l'économie belge, soit le *Budget économique* en vue, comme son nom l'indique, de la confection du budget de l'Etat et de son contrôle. A la demande des partenaires sociaux, le BFP publie en mai des *Perspectives économiques à moyen terme* dans un contexte international. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des *Perspectives économiques régionales*. *Nime Outlook* décrit, une fois par an, des perspectives d'évolution à moyen terme de l'économie mondiale. Tous les trois ans, le BFP élabore des *Perspectives énergétiques à long terme pour la Belgique*. Tous les trois ans également, il réalise, en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports, des *Perspectives à long terme de l'évolution des transports en Belgique*. Enfin, le BFP élabore annuellement, en collaboration avec la DGSIE, des *Perspectives de population* de long terme.

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source : Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique, Perspectives de population 2010-2060.

Editeur responsable BFP : Henri Bogaert - Dépôt légal: D/2011/7433/28

Editeur responsable DGSIE : Annie Versonnen

PERSPECTIVES

Perspectives de population 2010-2060

Décembre 2011

Contributions

Cette publication a été réalisée par Micheline Lambrecht, BFP (ml@plan.be)

avec la collaboration de :

à la DGSIE : Walter Verboven, Michel Willems, Stephan Moens, Freddy Verkruyssen;

au BFP : Johan Duyck, Jean-Marc Paul, Geert Bryon.

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : contact@plan.be

<http://www.plan.be>

Direction générale Statistique et Information économique

WTC III – Bd. Simon Bolivar 30, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-2775111

e-mail : info@statbel.economie.fgov.be

<http://statbel.fgov.be>

Avant-propos

Depuis le début des années '70, le BFP a été associé à l'élaboration des perspectives de population, alors réalisées par l'INS. A partir de l'élaboration des Perspectives de population 2007-2060, la modélisation a été confiée au BFP. En 2011, une convention entre la DGSIE et le BFP a réglé l'organisation générale des perspectives de population. Cette convention précise le rôle de chaque institution - la communication des données par la DGSIE et la réalisation des perspectives par le BFP - le timing et les produits.

La convention instaure la routine d'une collaboration étroite entre les deux institutions en vue de produire chaque année des perspectives de population actualisées, les tableaux des principaux résultats et une publication accompagnatrice étant mis sur les sites des deux institutions.

Tous les trois ans, la révision serait fondamentale tant sur le plan de la méthodologie que des hypothèses. Les deux institutions, unissant leurs compétences en matière de démographie, s'adjoindraient également alors, comme traditionnellement, le concours d'un Comité scientifique d'accompagnement composé, outre des personnes concernées de la DGSIE et du BFP, des démographes familiers des perspectives démographiques et d'utilisateurs de ces perspectives, qu'ils viennent des diverses universités du pays ou des administrations fédérales, régionales et communautaires. La publication accompagnatrice précédente parue en 2008 était un 'Planning paper'¹. A partir de cette édition, les perspectives de population s'inscrivent dans une série spéciale de publications destinées à reprendre toutes les perspectives récurrentes que le BFP produit, et dénommée 'Perspectives'. Lors des deux années intermédiaires, les adaptations sont plus légères.

Les trois dernières années du mouvement de la population (2007 revue, et 2008-2009) aboutissant à la population observée au 1^{er} janvier 2010 ont révélé des changements significatifs dans l'évolution des paramètres démographiques. Vu les délais serrés pour l'élaboration des perspectives de population utilisables pour les diverses perspectives économiques de printemps du BFP, il n'a pas été possible cette fois de faire appel au Comité scientifique d'accompagnement, notamment pour une éventuelle révision de la méthodologie qui reste proche de celle adoptée pour les Perspectives de population 2007-2060.

Les évolutions démographiques ont cependant été analysées soigneusement et les hypothèses ont été revues en profondeur. De nouvelles Perspectives de population 2010-2060 ont été mises au point en avril 2011. Il a été décidé de considérer ces Perspectives de population 2010-2060 comme une révision de fond, vu l'ampleur des changements apportés aux hypothèses suite aux évolutions récentes.

L'élaboration de perspectives de population nécessite de multiples collaborations au sein de la DGSIE et du BFP. Le chapitre 1 en donne plusieurs exemples. Nous remercions vivement tous les participants à cet exercice et en particulier Micheline Lambrecht du BFP, auteur de cette publication. Elle y a particulièrement soigné l'analyse des évolutions démographiques récentes afin d'éclairer les choix des hypothèses adoptées et d'en mesurer les conséquences dans les perspectives.

Nous nous réjouissons une nouvelle fois des résultats de la collaboration entre nos deux institutions qui se renforcera encore davantage à l'avenir. Nous souhaitons aux lecteurs de trouver dans cette publication et dans l'usage des tableaux, tous placés sur les sites de nos deux institutions, des éléments d'information, de réflexion et des repères pour la décision dans la vie publique.

Annie Versonnen
Directeur général
Direction générale Statistique et Information économique

Henri Bogaert
Commissaire au Plan
Bureau fédéral du Plan

¹ " Perspectives de population 2007-2060 ", Bureau fédéral du Plan et Direction générale de la Statistique et de l'Information économique – avec la collaboration du Comité scientifique d'accompagnement, Bruxelles, BFP, Planning Paper 105, mai 2008.

Table des matières

Synthèse.....	1
1. Evolutions démographiques récentes, dimensions et disponibilité des Perspectives de population 2010-2060	4
2. Evolutions et hypothèses des paramètres démographiques dans les Perspectives de population 2010-2060	6
2.1. Vue d'ensemble des évolutions et des hypothèses des démographiques dans les Perspectives de population 2010-2060 (encadré de synthèse)	6
2.2. Evolution et hypothèses en matière d'espérance de vie	7
2.3. Evolution et hypothèses en matière de fécondité	8
2.4. Vue d'ensemble des indicateurs vitaux	9
2.5. Evolution et hypothèses en matière de migrations internes	10
2.6. Evolution et hypothèses en matière d'immigration internationale	11
2.7. Evolution et hypothèses en matière d'émigration internationale	13
2.8. Evolution et hypothèses en matière de naturalisations	13
3. Vue d'ensemble des mouvements de la population de 2010 à 2060	15
4. Vue d'ensemble de la population et de sa structure de 2010 à 2060	17

Liste des tableaux

Tableau 1	Indicateurs vitaux de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060	9
Tableau 2	Mouvement de la population de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060.....	16
Tableau 3	Structure d'âge de la population de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060.....	19

Synthèse

Par rapport aux données disponibles pour les dernières Perspectives de population 2007-2060 publiées en mai 2008, *trois années d'observations en plus*, détaillant les mouvements de population des années 2007 à 2009 et aboutissant à la population observée au 1^{er} janvier 2010, révèlent une *augmentation de l'espérance de vie masculine* renforçant la convergence avec l'espérance de vie féminine, une *reprise de la fécondité des femmes*, belges principalement, et *d'avantage encore d'immigrations internationales*.

Depuis le début des années 2000, *l'espérance de vie à la naissance des hommes augmente plus rapidement que celle des femmes* alors même que les progrès de croissance s'affaiblissent quelque peu pour les deux sexes. A terme, l'écart du nombre moyen d'années à vivre entre les deux sexes se réduit, et de façon sensible dans ces perspectives de population. Les espérances de vie à la naissance observées pour le pays étaient en 2009 de 77,7 pour les hommes et de 82,9 ans pour les femmes. En 2060, un homme en Belgique pourrait espérer vivre 86,2 ans et une femme 88,8 ans. En 2060, l'espérance de vie des femmes serait de 2,6 ans supérieure à celles des hommes, alors que cette différence était encore de 5,2 ans en 2009.

La fécondité des femmes belges est en hausse, particulièrement dans la Région de Bruxelles-capitale et en Région flamande. *La fécondité des femmes étrangères est par contre plutôt à la baisse*, excepté en Région wallonne. Pour la Belgique, le nombre moyen d'enfants pour les femmes de nationalité belge est passé de 1,57 en 2000 à 1,74 en moyenne sur les années 2006 à 2008. Pour les femmes étrangères, cet indicateur est passé de 2,47 enfants par femme à 2,52, soit une très légère hausse globale. Au total, le nombre moyen d'enfants par femme en Belgique est passé de 1,67 en 2000 à 1,82 en moyenne sur les années 2006 à 2008.

Pour l'ensemble du pays, le *solde naturel*, ou différence entre naissances et décès, reste positif jusque 2060, dans le contexte de reprise de la fécondité et d'augmentation de l'espérance de vie. Ce n'est cependant pas le cas pour tous les arrondissements, ni pour la Région wallonne dont le solde naturel pourrait devenir négatif à partir des années 2040'.

En matière de *migrations internes*, on constate une *augmentation de la fréquence des changements de domicile*, particulièrement à l'intérieur même des arrondissements. L'attractivité de la Région flamande augmente relativement à celle de la Région wallonne : le pourcentage d'accroissement de la population dû à un solde migratoire interne positif est toujours plus important en Région wallonne qu'en Région flamande, mais ce pourcentage baisse alors qu'il augmente en Région flamande.

Les Régions flamande et wallonne, et la Communauté germanophone en particulier, enregistreront plus d'immigrations en provenance du reste du pays que d'émigrations vers le reste du pays (soldes migratoires internes positifs). Comme traditionnellement, le *solde migratoire interne de la Région de Bruxelles-capitale restera négatif*, car cette région endosse les caractéristiques des arrondissements urbains.

L'immigration internationale, en forte hausse ces dernières années – 89.052 personnes en 2000, 137.699 en 2006, 166.479 en 2009 – devrait, d'après les experts, encore légèrement augmenter pendant quelques années. Il faut rappeler que l'immigration internationale inclut aussi bien des retours de Belges que

l'entrée d'étrangers, et parmi ceux-ci de membres de l'Union européenne, de ressortissants de pays occidentaux et du reste du monde. L'immigration internationale atteindrait un maximum de quelque 176.000 personnes en 2014, pour ensuite fluctuer en fonction de l'attractivité économique relative de la Belgique. Après être revenue à un niveau annuel de 138.000 personnes au milieu des années 2030', elle pourrait ensuite augmenter à nouveau jusqu'à une entrée annuelle de 156.000 personnes en 2060.

Les taux d'émigration vers l'étranger sont en légère augmentation, particulièrement chez les ressortissants étrangers. Ceci atténue légèrement la hausse du solde migratoire international (ou immigration nette).

Les soldes des migrations avec l'étranger seraient positifs au niveau du pays, des régions dans leur ensemble et de la Communauté germanophone. Ceci ne sera cependant pas toujours le cas au niveau des arrondissements. Le solde migratoire externe ou international net de la Belgique était de +13.732 personnes en 2000, +49.536 en 2006, +62.761 en 2009. En fonction des hypothèses retenues, il atteindrait un maximum de +64.900 en 2012, redescendrait vers un minimum de +22.000 au milieu des années 2030', pour ensuite remonter vers une valeur de +32.700 en 2060.

Les taux de naturalisations sont en baisse pour tous les groupes de nationalités, même pour les ressortissants non - Européens. Le taux global de naturalisation des étrangers est passé de 6,7% en 2000 à 3,4% en moyenne pendant les années 2007 à 2009.

La population de la Belgique est appelée à augmenter de 10.839.855 personnes enregistrées au 1er janvier 2010 à 13.515.000 en 2060, soit une hausse de 25%. Cette hausse serait générale, mais particulièrement sensible dans la Région de Bruxelles - capitale (+35%, avec une population de 1.475.200 personnes), alors qu'elle serait de +23% et +25% respectivement dans les Régions flamande et wallonne (celle-ci comprenant la Communauté germanophone). En raison d'une faible fécondité et d'un solde naturel négatif, la population de la seule Communauté germanophone n'augmenterait que de +10% sur cette période.

En raison des évolutions démographiques récentes, la population de la Belgique serait encore plus élevée en 2060 qu'établi dans les Perspectives de population 2007-2060 (dans ces perspectives précédentes, les populations de la Belgique et de la Région de Bruxelles-capitale devaient atteindre en 2060 respectivement 12.662.800 et 1.327.700 habitants). La population serait aussi plus jeune que prévu antérieurement, avec notamment une proportion plus importante de personnes d'âge actif. Ce rajeunissement diminuerait légèrement la hausse du coefficient de dépendance des âgés qui, au niveau de la Belgique, passerait de 26 âgés pour 100 personnes d'âge actif en 2010 à 42 en 2060, au lieu de 45 prévus par les Perspectives de population 2007-2060.

La population des groupes d'âge principalement générateurs des dépenses de pensions et de soins aux personnes âgées dépendantes augmente toujours fortement, mais de manière un peu moindre pour ce deuxième groupe que dans les Perspectives de population 2007-2060, en raison de la moins grande progression de l'espérance de vie féminine. Au niveau de la Belgique, les nombres des personnes de 65 ans et plus, ou de 85 ans et plus, passeraient respectivement de l'indice 100 en 2010 aux indices 180 et 319 en 2060 (cette progression aurait été de respectivement de 179 et 335 dans les perspectives de population précédentes). Au niveau des régions, les valeurs de l'indice du nombre de personnes de 85 ans et plus, en 2060 (base 2010 = 100), pourraient être très différentes de la valeur moyenne de la Belgique.

*Les résultats des Perspectives de population 2010-2060 sont publiés sur les sites du BFP (<http://www.plan.be>) et de la DGSIE (<http://statbel.fgov.be>) sous la forme de trois types de *tableaux* (population annuelle par âge et sexe, mouvement annuel de la population par sexe, coefficients démographiques divers) pour chacun des niveaux géographiques suivants : arrondissement, province, région et Communauté germanophone, pays, dans le format déjà utilisé précédemment, notamment en incluant les observations depuis 2000. Les tableaux sont accompagnés de cette publication qui présente une analyse des évolutions démographiques récentes, ainsi que les hypothèses et les résultats de ces Perspectives de population 2010-2060.*

1. Evolutions démographiques récentes, dimensions et disponibilité des Perspectives de population 2010-2060

Par rapport aux données disponibles pour les dernières perspectives de population publiées, trois années d'observations en plus ...

Les observations détaillées fournies antérieurement par la DGSIE au BFP concernaient le mouvement de la population (naissances décès, migrations internes et internationales) de l'année 2006 et la population résultante au 1^{er} janvier 2007. Elles avaient permis l'élaboration par le BFP des Perspectives de population 2007-2060 placées sur les sites des deux institutions. L'analyse des évolutions passées et l'élaboration des hypothèses avaient été faites en étroite concertation entre les deux institutions et un Comité scientifique d'experts universitaires et institutionnels impliqués dans l'élaboration et/ou l'usage des perspectives de population. Ces réflexions avaient fait l'objet d'une publication également placée sur le site des deux institutions².

Par la suite, le BFP avait utilisé, pour ses perspectives économiques, une version légèrement actualisée de ces perspectives de population grâce à une statistique du mouvement de la population de 2007, modifiée depuis. Cette version, non publiée, conservait les hypothèses des perspectives de population susmentionnées, mais prenait comme point de départ la population observée au 1^{er} janvier 2008.

Au début de l'année 2011, la DGSIE a pu transmettre au BFP le mouvement de la population, légèrement corrigé pour l'année 2007, et celui des années 2008 et 2009, aboutissant à la population observée au 1^{er} janvier 2010. Elle a également transmis les données complètes de la fécondité par âge de la mère jusqu'en 2008. Ces données ont pour origine respectivement le Registre national des personnes physiques et les Bulletins de naissance.

... révèlent une hausse plus forte de l'espérance de vie masculine, une reprise de la fécondité des femmes belges et davantage encore d'immigrations internationales.

L'examen des nouvelles données a permis de constater des évolutions récentes marquantes, particulièrement une augmentation plus forte de l'espérance de vie masculine accentuant la convergence avec l'espérance de vie féminine, une reprise de la fécondité, chez les femmes belges essentiellement, un accroissement de la migration tant interne au pays qu'externe avec une nouvelle amplification des immigrations internationales déjà fort importantes jusqu'en 2006.

Il était donc nécessaire de revoir en profondeur et d'adapter les hypothèses de base. Néanmoins, le temps manquant par rapport aux besoins des diverses perspectives économiques de court, moyen et long terme à établir dans le premier semestre de 2011, il n'a pas été possible de faire appel pleinement à l'expertise des scientifiques du Comité d'accompagnement habituel, même si quelques uns ont apporté l'une ou l'autre contribution. Pour cette raison aussi, la méthodologie utilisée pour construire les

² " Perspectives de population 2007-2060 ", Bureau fédéral du Plan, Direction Générale Statistique et Information Economique et Comité scientifique d'accompagnement, Bruxelles, BFP, Planning Paper 105, mai 2008.

Perspectives de population 2010-2060 est sensiblement la même que celle utilisée précédemment ; elle avait été décrite dans la publication précitée.

Dimensions des Perspectives de population 2010-2060

Les Perspectives de population 2010-2060 partent de la population par arrondissement, âge, sexe et nationalité observée au 1^{er} janvier 2010. Une distinction de nationalité (Belges et étrangers généralement, ce dernier groupe étant parfois subdivisé en grands sous-groupes) est employée essentiellement pour l'élaboration des hypothèses, particulièrement en matière de fécondité, de migrations internes et internationales, de naturalisations. Les résultats cependant sont, comme auparavant, publiés sans distinction de nationalité.

Les résultats des perspectives de la population au 1^{er} janvier, de 2010 (observé) à 2060, produites par arrondissement sont ensuite regroupés successivement par province, région en distinguant aussi la Communauté germanophone, et pour le pays.

Disponibilité des résultats des Perspectives de population 2010-2060 sur les sites du BFP et de la DGSIE

Les perspectives de population, tout comme les mouvements annuels de la population (naissances, décès, migrations internes et externes) et différents coefficients démographiques (nombre moyen d'enfants par femme, espérances de vie et indicateurs démographiques divers – structure par grand groupe d'âges, âge moyen, caractéristiques de la population d'âge actif, intensité du vieillissement et coefficients de dépendance), sont publiées sur les sites du BFP (<http://www.plan.be>) et de la DGSIE (<http://statbel.fgov.be>) dans le format déjà utilisé précédemment, en y reprenant les observations depuis 2000 et pour les différents niveaux géographiques successifs précités. La présente publication est également disponible sur les deux sites.

2. Evolutions et hypothèses des paramètres démographiques dans les Perspectives de population 2010-2060³

2.1. Vue d'ensemble des évolutions et des hypothèses démographiques dans les Perspectives de population 2010-2060 (encadré de synthèse)

Synthèse des hypothèses des Perspectives de population 2010-2060

Les **espérances de vie à la naissance** en Belgique étaient en 2009 de 77,7 ans pour les hommes et de 82,9 ans pour les femmes. En 2060, un homme en Belgique pourrait espérer vivre 86,2 ans et une femme 88,8 ans. En 2060, on aurait 2,6 ans d'espérance de vie à la naissance en plus pour les femmes que pour les hommes, contre 5,2 ans en 2009.

Le **nombre moyen d'enfants par femme** en Belgique de 1,82 sur les années 2006 à 2008 varierait entre 1,85 et 1,88 entre 2010 et 2060.

La **mobilité migratoire à l'intérieur du territoire** augmente légèrement, particulièrement à l'intérieur des arrondissements. Les taux moyens de sorties de chaque arrondissement et la ventilation de celles-ci sur chacun des 43 arrondissements (celui de départ et les 42 autres) de 2007 à 2009 sont maintenus constants sur la période de projection.

L'**immigration internationale**, en forte hausse ces dernières années - 89.052 personnes en 2000, 137.699 en 2006, 166.479 en 2009 - devrait, d'après les experts, encore légèrement augmenter pendant quelques années. Elle atteindrait un maximum de quelque 176.000 personnes en 2014 pour ensuite fluctuer en fonction de l'attractivité économique relative de la Belgique ; elle serait de 165.000 en 2020. Après être revenue à un niveau annuel minimal de 138.000 personnes au milieu des années 2030', elle pourrait ensuite augmenter à nouveau jusqu'à une entrée annuelle de 156.000 personnes en 2060.

Les taux d'**émigration vers l'étranger**, observés en moyenne de 2007 à 2009, sont maintenus constants sur la période de projection. Ils témoignent aussi d'un peu plus de mobilité migratoire, particulièrement chez les ressortissants étrangers ; ceci atténue quelque peu la hausse du solde migratoire international (ou immigration nette). Le **solde migratoire de la Belgique** observé en 2009 était de +62.761 personnes ; il atteindrait un maximum de +64.900 en 2012, redescendrait à +44.200 en 2020, atteindrait un minimum de +22.000 au milieu des années 2030', pour ensuite remonter vers une valeur de +32.700 en 2060.

Les taux de **naturalisations** sont en baisse pour tous les groupes de nationalités, même pour les ressortissants non-européens. Les taux de naturalisation des grands groupes de nationalités sont maintenus constants au cours de la projection et le taux global oscillerait entre 3,6% et 4% suivant la composition par nationalités de l'immigration étrangère.

³ A noter que les Perspectives de population 2010-2060 ont été clôturées à la mi-avril et n'ont donc pu intégrer les effets de la modification de la loi sur le regroupement familial votée le 26 mai dernier par la Chambre des Représentants, allant dans le sens d'un durcissement des critères (Voir : Projet de loi modifiant la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en ce qui concerne les conditions dont est assorti le regroupement familial - Chambre des Représentants 53-443-2010/2011). Une étude particulièrement complexe serait par ailleurs nécessaire pour mesurer l'effet de ces nouvelles dispositions.

2.2. Evolution et hypothèses en matière d'espérance de vie

Récemment, l'espérance de vie à la naissance des hommes s'améliore plus rapidement que celle des femmes. Cela conduit en 2060 certes toujours à une amélioration de l'espérance de vie pour les deux sexes, mais de façon moindre que dans les anciennes perspectives pour les femmes. A terme, l'écart du nombre moyen d'années à vivre entre les deux sexes se réduit.

Les nouvelles données de population au 1^{er} janvier et de décès dans l'année ont permis de calculer des quotients de mortalité pour trois années supplémentaires. Une nouvelle projection de ces quotients de mortalité par année, âge et sexe a été établie pour chacune des trois régions, niveau géographique minimal pour conserver suffisamment d'observations à chaque âge. Ensuite, les taux d'améliorations annuelles projetées par âge, sexe et région ont été appliqués de façon uniforme sur les quotients des arrondissements de la même région. Ceci suppose implicitement un maintien du même schéma spécifique par sexe et âge de la mortalité de l'arrondissement et une évolution de la mortalité semblable pour tous les arrondissements d'une même région, pouvant résulter de comportements, conditions économiques ou politiques propres à cette région.

L'espérance de vie à la naissance en Belgique était en 2006 de 77,0 et 82,7 ans, respectivement pour les hommes et les femmes. Elle était en 2009 de respectivement 77,7 et 82,9 ans, soit une progression plus rapide chez les hommes (+0,7 an) que chez les femmes où la croissance est faible (+0,2 an). Cette progression plus rapide de l'espérance de vie masculine et un certain affaiblissement de la croissance de l'espérance de vie des femmes se répercutent dans les nouvelles perspectives de quotients de mortalité. En 2060, un homme en Belgique pourrait espérer vivre 86,2 ans et une femme 88,8 ans. Les valeurs de 2060 dans les anciennes Perspectives de population 2007-2060 étaient respectivement de 85,3 et 90,9 ans.

Deux conclusions des tendances récentes des conditions de survie se dessinent: les perspectives d'allongement de la vie sont, certes, encore là pour les femmes mais dans une moindre mesure qu'auparavant (-2,1 ans à l'horizon de 2060 par rapport aux dernières perspectives de population); l'allongement de la vie est un peu plus favorable pour les hommes qu'antérieurement prévu (+ 0,9 an à l'horizon 2060). A présent, le nombre d'années gagnées entre 2009 et 2060 serait de 8,5 ans pour les hommes et de (seulement) 5,9 ans pour les femmes. Ainsi, l'écart entre les espérances de vie des deux sexes se réduit nettement cette fois. En 2060, on aurait 2,6 ans d'espérance de vie en plus pour les femmes que pour les hommes, contre 5,2 ans en plus dans la dernière observation de 2009.

2.3. Evolution et hypothèses en matière de fécondité

La fécondité des femmes de nationalité belge est en hausse, particulièrement dans la Région de Bruxelles-capitale et en Région flamande. La fécondité des femmes étrangères est plutôt à la baisse, excepté en Région wallonne.

L'évolution de la fécondité des femmes par région entre l'année 2000 et la moyenne des trois dernières années observées, de 2006 à 2008, doit aussi être observée par nationalité.

Dans la Région de Bruxelles-capitale, la Région flamande et la Région wallonne, la fécondité des femmes de nationalité belge est passée de respectivement 1,64, 1,49 et 1,73 en 2000 à une moyenne de 1,88, 1,70 et 1,79 enfants par femme en moyenne sur les années 2006 à 2008. On peut conclure à une augmentation générale de la fécondité des femmes de nationalité belge, mais de manière beaucoup plus sensible dans la Région de Bruxelles-capitale (+0,24) et la Région flamande (+0,21). Ceci peut s'expliquer, mais pas seulement, par l'entrée dans la population de nationalité belge de femmes étrangères par des naturalisations récentes. Pour la Belgique, sur la même période, cet indicateur conjoncturel de fécondité des femmes de nationalité belge est passé de 1,57 en 2000 à 1,74 en moyenne sur les années 2006 à 2008.

Pour les femmes étrangères, l'évolution est tout autre. Dans la Région de Bruxelles-capitale, la Région flamande et la Région wallonne, la fécondité des femmes étrangères entre 2000 et les années 2006-2008 est passée de respectivement 2,53, 2,89 et 2,00 enfants par femme à 2,52, 2,75 et 2,26. Soit une tendance à la baisse dans la Région de Bruxelles-capitale et la Région flamande, et une augmentation dans la seule Région wallonne. Pour la Belgique, sur la même période, cet indicateur conjoncturel de fécondité des femmes de nationalité étrangère passe de 2,47 enfants par femme à 2,52, soit une très légère hausse globale.

Ces changements récents de tendance imposaient des hypothèses prudentes. Comment savoir s'ils allaient perdurer ? L'évolution récente moyenne de la fécondité, de 2006 à 2008, par nationalité et par région, fût-elle à la hausse ou à la baisse, a été prolongée sur les trois années 2009 à 2011 mais en s'affaiblissant à chacune de ces années. Puis le chiffre a été maintenu constant au-delà de 2011. Dans le futur cependant, la fécondité des femmes étrangères est également rendue dépendante de la composition par grand groupe de nationalités de l'immigration étrangère. Les taux de fécondité des femmes non-européennes sont en effet supérieurs à ceux des femmes des nouveaux états membres de l'UE et davantage encore à ceux des femmes appartenant aux anciens états membres de l'UE (en 2009, dans la Région flamande, par exemple, ce chiffre était de respectivement 2,67, 2,35 et 1,79 enfants par femme). En projection, de 2010 à 2060, la fécondité des femmes de nationalité belge est de l'ordre de 1,79 enfants par femme, celle des femmes étrangères fluctue entre 2,31 et 2,40. Au total, le nombre moyen d'enfants par femme en Belgique variera sur les années 2010 à 2060 entre 1,85 et 1,88 enfants par femme. Pour les Régions de Bruxelles-capitale, flamande et wallonne respectivement, sur cette période, les taux de fécondité des femmes pourraient varier respectivement autour de 2,01-2,07, 1,85-1,87, 1,84-1,85 enfants par femme.

2.4. Vue d'ensemble des indicateurs vitaux

Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des évolutions du nombre moyen d'enfants par femme et des espérances de vie des hommes et des femmes à la naissance ou à 65 ans pour la Belgique et ses régions. Les tableaux de coefficients placés sur les sites du BFP et de la DGSIE donnent entre autres les valeurs annuelles similaires pour les divers niveaux géographiques successifs : arrondissements, provinces, régions, Communauté germanophone et Belgique.

On y remarque le comportement atypique de la Communauté germanophone qui conserve un taux de fécondité faible, alors même que l'allongement de la vie y est sensiblement plus élevé.

Tableau 1 Indicateurs vitaux de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060

	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060
Belgique							
Nombre moyen d'enfants par femme	1,67	1,87	1,89	1,87	1,86	1,86	1,87
Espérance de vie à la naissance - Hommes (années)	75,08	77,93	80,05	81,87	83,49	84,93	86,24
Espérance de vie à la naissance - Femmes (années)	81,42	83,23	84,61	85,82	86,91	87,88	88,78
Espérance de vie à 65 ans - Hommes (années)	15,91	17,76	19,24	20,60	21,82	22,91	23,88
Espérance de vie à 65 ans - Femmes (années)	20,06	21,26	22,31	23,29	24,19	25,00	25,77
Région de Bruxelles-capitale							
Nombre moyen d'enfants par femme	1,95	2,04	2,07	2,03	2,01	2,02	2,03
Espérance de vie à la naissance - Hommes (années)	75,12	77,51	79,48	81,21	82,71	84,08	85,34
Espérance de vie à la naissance - Femmes (années)	81,39	82,63	83,71	84,64	85,51	86,30	87,03
Espérance de vie à 65 ans - Hommes (années)	16,05	17,39	18,60	19,75	20,82	21,83	22,76
Espérance de vie à 65 ans - Femmes (années)	20,40	20,92	21,56	22,20	22,81	23,39	23,95
Région flamande							
Nombre moyen d'enfants par femme	1,57	1,85	1,87	1,86	1,85	1,85	1,85
Espérance de vie à la naissance - Hommes (années)	76,01	78,92	81,14	83,04	84,72	86,20	87,49
Espérance de vie à la naissance - Femmes (années)	81,94	83,92	85,45	86,76	87,94	89,00	89,94
Espérance de vie à 65 ans - Hommes (années)	16,32	18,20	19,74	21,13	22,38	23,47	24,44
Espérance de vie à 65 ans - Femmes (années)	20,38	21,70	22,87	23,93	24,90	25,78	26,58
Région wallonne							
Nombre moyen d'enfants par femme	1,76	1,85	1,85	1,84	1,84	1,84	1,84
Espérance de vie à la naissance - Hommes (années)	73,41	76,20	78,15	79,89	81,48	82,94	84,29
Espérance de vie à la naissance - Femmes (années)	80,54	82,17	83,35	84,46	85,47	86,41	87,29
Espérance de vie à 65 ans - Hommes (années)	15,13	16,97	18,40	19,76	21,00	22,14	23,16
Espérance de vie à 65 ans - Femmes (années)	19,44	20,54	21,50	22,40	23,27	24,08	24,85
Communauté germanophone							
Nombre moyen d'enfants par femme	1,40	1,43	1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Espérance de vie à la naissance - Hommes (années)	75,88	80,05	81,56	83,07	84,23	85,68	86,59
Espérance de vie à la naissance - Femmes (années)	81,57	83,61	84,44	85,52	86,56	87,38	88,26
Espérance de vie à 65 ans - Hommes (années)	16,33	17,89	19,33	20,58	21,77	22,77	23,59
Espérance de vie à 65 ans - Femmes (années)	20,19	20,98	21,77	22,69	23,52	24,31	25,08

Source : 2000-2009 : observations, DGSIE ; 2010-2060 : Perspectives de population 2010-2060, BFP-DGSIE

2.5. Evolution et hypothèses en matière de migrations internes

On constate une augmentation de la fréquence des changements de domicile, spécialement à l'intérieur d'une même région. Les taux de sorties nettes de la Région de Bruxelles-capitale augmentent aussi, davantage au profit de la Région flamande, particulièrement dans le chef de la population étrangère.

Les valeurs des *immigrations* et *émigrations* internes reprises dans les tableaux concernent aussi bien les mouvements à l'intérieur de l'entité (arrondissement, province, etc.) que les entrées en provenance du reste du pays ou inversement les sorties de cette entité vers le reste du pays. Par contre le *solde* des migrations intérieures représente le bilan des entrées et sorties avec le reste du pays, les entrées et sorties à l'intérieur de l'entité étant équivalentes et s'annulant.

Entre 2004-2006 et 2007-2009, on observe une *accélération des déménagements que ce soit dans la même région ou vers une autre région*. A partir de la Région de Bruxelles-capitale, des arrondissements de la Région flamande et de ceux de la Région wallonne respectivement, on observe une augmentation des déménagements de respectivement + 1,40%, + 7,1% et +4,9% entre les deux sous-périodes. La croissance de la proportion des déménagements à l'intérieur ou à partir de la Région de Bruxelles-capitale est donc beaucoup moindre, mais ces déménagements sont traditionnellement nombreux.

Par contre, la croissance des taux des seules sorties d'une région vers les autres régions (*en ôtant donc les départs vers un autre endroit de la même région*) est nettement moindre (à partir de la Région de Bruxelles-capitale, de la Région flamande et de la Région wallonne, respectivement +1,30%, +1,94% et +0,62%). On peut conclure que l'accélération des déménagements est générale mais plus importante à l'intérieur d'une même région.

Entre les deux sous-périodes 2004-2006 et 2007-2009, les *sorties nettes* de la Région de Bruxelles-capitale impliquent une perte de -0,379% à -0,410% de la population de base de l'année hors immigration internationale. Les sorties nettes augmentent donc de 8,2%. La Région flamande enregistre, elle, un renforcement des entrées nettes vers ses arrondissements (de +0,027% à + 0,035% de sa population de base, soit une augmentation importante du pourcentage d'entrée de 29,6%). La Région wallonne enregistre entre ces deux sous-périodes un affaiblissement des entrées nettes vers ses arrondissements (de +0,065% à +0,062%, soit une diminution du pourcentage d'entrée de 4,6%). La Région flamande devient donc plus attractive au niveau des migrations internes.

En moyenne sur les années 2007 à 2009, la sortie nette de migration interne de la Région de Bruxelles-capitale est proportionnellement, par rapport aux populations de base de la région, davantage le fait de Belges que d'étrangers (-0,45% contre -0,32%). L'accroissement de la population de la Région flamande suite à la migration interne est moins le fait, en proportion, de personnes de nationalité belge que celui de personnes de nationalité étrangère (+0,02% contre +0,23% de leur population de base dans la région). L'accroissement de la population de base de la Région wallonne dû aux migrations internes est quant à lui légèrement plus le fait, en proportion, de personnes de nationalité belge que celui de personnes de nationalité étrangère (+0,06% contre +0,05%). Pour les étrangers qui changent de région, la Région flamande apparaît donc plus attractive que la Région wallonne et ils y renforcent davantage la population étrangère déjà présente.

Pour ces Perspectives de population 2010-2060, on utilise les taux de sortie par âge, sexe et nationalité de chaque arrondissement vers les 42 autres ('43' si on divise l'arrondissement de Verviers pour distinguer la Communauté germanophone) calculés sur la moyenne des années 2007 à 2009 et non plus 2004 à 2006 comme dans les Perspectives de population 2007-2060. Ils sont maintenus constants sur toute la période.

Si la population d'un arrondissement augmente, le nombre des départs vers les autres arrondissements, calculés par application de ces taux d'émigration interne sur la population de l'arrondissement, va augmenter également. Ceci permettra par exemple, dans un second temps, de soulager la Région de Bruxelles-capitale de l'arrivée de nombreux immigrants internationaux qui en avaient fait majoritairement, avec la Région flamande, une de leurs deux destinations premières lors de leur entrée en Belgique.

2.6. Evolution et hypothèses en matière d'immigration internationale

L'immigration internationale, en forte hausse ces dernières années, 166.479 personnes en 2009, devrait, d'après les observateurs, encore légèrement augmenter pendant quelques années. Elle serait de quelque 175.000 personnes en 2014, pour ensuite fluctuer suivant l'attractivité économique relative de la Belgique. Après être diminuée à un niveau annuel de 138.000 personnes au milieu des années 2030', elle pourrait ensuite augmenter à nouveau jusqu'à une entrée annuelle de 156.000 personnes en 2060.

L'immigration internationale est définie à présent par la DGSIE comme la somme de trois postes : les entrées en provenance de l'étranger de procédures courantes, les changements de registre (personnes demandeuses d'asile inscrites au registre d'attente, autorisées à séjourner et inscrites dès lors aux registres de la population résidente) et les personnes réinscrites. Auparavant, ces dernières personnes étaient considérées comme des personnes antérieurement rayées d'office car non retrouvées sur le territoire et qui réapparaissaient. Il était supposé que le délai entre les deux opérations se faisait endéans une année, et le solde entre rayés d'office et réinscrits était ajouté aux émigrations. A présent, après examen, la DGSIE considère qu'il faut dissocier les réinscrits dans l'année qui n'apparaîtront plus distinctement, les deux opérations s'annulant dans l'année, et les réinscrits qui rentrent en Belgique plus d'un an après leur disparition. Ces derniers peuvent correspondre au mouvement croissant de migrations alternantes, allées et venues entre deux pays, souvent entre le pays d'origine et un pays d'immigration. Ils sont à présent considérés comme une nouvelle immigration.

Les diverses composantes des immigrations internationales ont fortement augmenté au cours des dernières années. De 2000 à 2009, les entrées en provenance de l'étranger sont passées de 77.572 en 2001 à 96.278 en 2006 et 116.950 en 2009 (soit une hausse de 21,4% entre ces deux dernières dates), les changements de registre sont passés de 10.262 en 2001 à 12.496 en 2006 et 15.501 en 2009 (soit une hausse de 24,05% entre 2006 et 2009) et les réinscriptions sont passées de 22.576 en 2001 à 28.925 en 2006 et 34.028 en 2009 (soit +17,6% entre 2006 et 2009).

Au total, l'immigration en provenance de l'étranger en Belgique est passée de 110.410 personnes en 2001 à 137.699 en 2006 et 166.479 en 2009 (soit +20,9% entre 2006 et 2009). Le niveau de l'immigration internationale est élevé et en croissance continue au cours des dernières années.

En distinguant des groupes de nationalités, la rentrée de Belges est en légère croissance (35.827 en 2006 et 39.602 en 2009). L'entrée de ressortissants des autres pays de l'ancienne Europe des quinze (EU15) a fort augmenté, mais commence à se stabiliser (40.236 en 2006, 48.178 en 2008 et 42.766 en 2009). Le nombre de ressortissants des douze nouveaux Etats-membres (EU12) avait fort augmenté en 2007 suite au dernier élargissement mais cette croissance s'affaiblit (13.136 en 2006, 22.436 en 2007 et 24.089 en 2009). Le nombre de personnes en provenance de pays non-européens représente quelque 47% de l'immigration étrangère et augmente continuellement (48.500 en 2006 et 59.258 en 2009, soit une hausse de 22% en 3 ans).

L'élaboration des hypothèses d'immigration internationale est une des plus risquées qui soit. Elle dépend de la politique des Etats et de la conjoncture mondiale. On peut supposer que la Belgique restera attractive pour les membres de l'UE par son rôle de siège des institutions européennes, et que de manière plus générale l'Europe restera attractive pour les ressortissants du reste du monde.

Les entrées en Belgique en provenance de l'étranger sont déterminées pour chacun de ces trois groupes de nationalité cités précédemment.

Les entrées de Belges, relativement peu variables, sont maintenues constantes à la valeur moyenne de 2008 à 2009, soit 38.843, tout au long de la période 2010-2060.

Pour les entrées de ressortissants des autres pays de l'EU15, on part du chiffre faible de 2009, on y applique la croissance moyenne de 2006 à 2009 en l'éteignant progressivement jusqu'en 2020 jusqu'à retrouver à peu près le niveau de 2009 ; le chiffre de 42.738 unités est maintenu ensuite jusqu'en 2060.

Les entrées des ressortissants de l'EU12 et du reste du monde sont fixées avec la même méthodologie que pour les Perspectives de population 2007-2060 par la combinaison de deux facteurs d'évolution. Le premier facteur est un indicateur de l'attractivité économique relative de la Belgique, en prenant le différentiel PIB par tête entre la Belgique et l'ensemble de l'EU12 pour les ressortissants de cette zone d'une part, et l'ensemble des 26 autres pays européens d'autre part pour les personnes en provenance de pays non-européens. Ces prévisions à long terme des PIB par tête pour les Etats européens ont été élaborées par la Commission européenne dans le cadre du Groupe de travail sur le Vieillissement ("Ageing Working Group") du Comité de politique économique. Elles devraient être actualisées bientôt à l'occasion du Rapport européen 2012 sur le vieillissement. Le deuxième facteur est un indice de pression à la hausse de l'immigration, qui se combine au premier facteur mais serait en diminution. Après une croissance moyenne de 5,25% en 2008-2009 pour les EU12, de 7,12% en 2007-2009 pour le reste du monde, ce facteur deviendrait neutre (égal à 1) en 2015. Ce deuxième facteur tient compte de la suggestion des observateurs pour qui la poussée à l'immigration internationale se poursuivrait pendant quelques années encore.

Ces hypothèses entraînent encore une courte et légère poursuite de la hausse de l'immigration internationale jusqu'en 2014. Elle serait alors de quelque 175.000 personnes, soit encore une hausse de 5,66% par rapport à 2009. Elle diminuerait ensuite jusqu'au milieu des années 2030 vers un niveau de 138.000. Ensuite, elle augmenterait à nouveau jusqu'à retrouver un niveau de 156.000 personnes en 2060, le pays redevenant économiquement plus attractif.

Dans les hypothèses de ces nouvelles perspectives de population, la croissance de l'immigration internationale se réduit donc fortement et devient négative après 2014. Cependant, il est évident que l'impact des hauts niveaux d'immigration internationale depuis les années 2000', constituées de personnes assez jeunes (jeunes actifs, avec parfois déjà de jeunes enfants), sera fort conséquent sur le volume à venir de la population, directement et par ses effets induits en termes de fécondité sur plus de deux générations pendant la période 2010-2060. Cette immigration internationale encore plus importante au début de la période de projection que dans les perspectives de population précédentes contribuera aussi à rajeunir la structure d'âge de cette population par rapport aux résultats antérieurs.

2.7. Evolution et hypothèses en matière d'émigration internationale

Les taux d'émigration vers l'étranger sont en légère augmentation, particulièrement chez les ressortissants étrangers

Tout comme les immigrations internationales, les propensions d'émigrations internationales sont à la hausse. Alors qu'en 2004-2006, 0,82% des habitants de la Belgique partaient pour l'étranger, en 2007-2009, ce pourcentage était de 0,93%. Les pourcentages étaient évidemment beaucoup plus élevés pour les étrangers. En 2007-2009, 5,39% des étrangers partaient pour l'étranger, alors que le pourcentage des émigrants belges était de 0,48%. Dans la Région de Bruxelles-capitale, en 2007-2009, les taux étaient plus élevés pour tous. Partaient vers l'étranger 6,22% des étrangers et 1,12% des Belges.

Pour ces Perspectives de population 2010-2060, on utilise les taux de sortie vers l'étranger par âge, sexe et nationalité de chaque arrondissement calculés sur la moyenne des années 2007 à 2009 et non plus 2004 à 2006 comme dans les Perspectives de population 2007-2060. Ils sont maintenus constants sur toute la période.

2.8. Evolution et hypothèses en matière de naturalisations

Les taux de naturalisations sont en baisse pour tous les groupes de nationalités, même pour les ressortissants non-européens. Le taux global de naturalisation des étrangers est passé de 6,7% à 3,4% entre 2000 et les années 2007 à 2009.

Le modèle ne tient compte que des changements de nationalité en faveur de la nationalité belge, les naturalisations vers une nationalité étrangère n'étant que rares sur le sol belge. Les changements de nationalité ont une incidence sur les perspectives de population, car ils modifient les taux de fécondité à venir des femmes et les taux de migrations tant internes qu'internationales.

Pour les Perspectives de population 2010-2060, on utilise les taux de naturalisation belge des étrangers, observés en moyenne sur les années 2007-2009 par âge, sexe et arrondissement. Ces taux sont maintenus constants sur toute la période, tout en étant pondéré annuellement en fonction de la structure par grand groupe de nationalités étrangères des immigrés entrés cinq ans auparavant sur le territoire. En effet, ces taux par groupe de nationalités sont très divers. Les taux de naturalisation des ressortissants de l'Union européenne sont devenus très faibles (sur ces années 2007-2009, 0,8% pour les anciens membres de l'UE15, 1,8% pour les ressortissants des nouveaux Etats-membres), alors que le taux de

naturalisation des ressortissants du reste du monde est encore de 8,4%. Le taux global de naturalisation pour le pays est de 3,4% (en 2000, les taux pour les trois sous-groupes de nationalités étaient respectivement de 1,1%, 7,8% et 16,2% ; le taux de naturalisation de l'ensemble des étrangers était de 6,7%).

3. Vue d'ensemble des mouvements de la population de 2010 à 2060

La population de la Belgique continuera à augmenter de 10.839.855 personnes enregistrées au 1er janvier 2010 à 13.515.000 en 2060, soit une hausse de 25%. Cette hausse serait générale, mais particulièrement sensible dans la Région de Bruxelles-capitale (+35%), alors qu'elle est de 23% et 25% respectivement dans les Régions flamande et wallonne. En raison d'une faible fécondité et d'un solde naturel négatif, la population de la Communauté germanophone n'augmenterait que de 10% sur cette période (cf. tableau 2).

Pour l'ensemble du pays, tout au long de la période 2010-2060, le solde naturel, ou différence entre naissances et décès, serait positif, dans le contexte de reprise de la fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie. Ceci n'est cependant pas le cas pour la Région flamande dont le solde naturel pourrait devenir négatif à partir de 2050, ni pour la Région wallonne à partir de 2040, dans le cadre des hypothèses actuelles de diminution temporaire de l'immigration internationale au cours de la période 2010-2060. L'analyse au niveau des arrondissements permet de distinguer par exemple les grands arrondissements urbains (Anvers, Malines, Charleroi, Liège) où le solde naturel serait positif sur toute la période, par suite de leur attrait plus important sur la population étrangère. Dans la Communauté germanophone, où un taux de fécondité faible est observé et l'espérance de vie est à terme assez élevée, le solde naturel est négatif sur toute la période entraînant au total une plus faible croissance de la population.

Les Régions flamande et wallonne, et la Communauté germanophone, enregistrent plus d'immigrations que d'émigrations en provenance du reste du pays, enregistrant des soldes migratoires internes positifs. Comme traditionnellement, le solde migratoire interne de la Région de Bruxelles-capitale est négatif car cette région endosse les caractéristiques des arrondissements urbains. Les émigrants vers le reste du pays sont, à titre d'exemples, des Belges qui une fois en âge de fonder un foyer recherchent un lieu plus vert et moins coûteux et d'étrangers qui assurés de leur possibilité de rester sur le territoire vont s'installer dans une autre région.

Les soldes des migrations avec l'étranger, qui, il faut le rappeler, comportent aussi bien des mouvements de Belges que d'étrangers, sont positifs au niveau de l'ensemble du pays, de toutes les régions et de la Communauté germanophone. Ceci n'est cependant pas vrai au niveau de tous les arrondissements. Les soldes migratoires externes sont négatifs (plus de départs vers l'étranger que d'entrées) ou peuvent le devenir sur la période 2010 à 2060 dans les arrondissements suivants : Hal - Vilvorde, Nivelles, Ath, Mons, Thuin, Waremme, Neufchâteau, Virton, Philippeville. La province du Brabant flamand (même si l'arrondissement de Louvain a un solde extérieur positif) et la province du Brabant wallon ont en conséquence un solde migratoire externe négatif.

Les tableaux annuels du mouvement de la population pour les divers niveaux géographiques successifs sont donnés sur les sites du BFP et de la DGSIE.

Tableau 2 Mouvement de la population de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060

	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060	2060/2010
Belgique								
Population au 1er janvier	10.239.085	10.839.905	11.686.905	12.286.080	12.693.317	13.097.450	13.515.028	125
Solde naturel	9.980	24.259	27.967	21.415	13.992	9.517	11.265	
Naissances	114.883	130.016	139.891	136.770	141.891	148.050	150.026	
Décès	104.903	105.757	111.924	115.355	127.899	138.533	138.761	
Solde des migrations internes	0	0	0	0	0	0	0	
Solde des migrations externes	13.732	63.822	44.213	24.262	25.306	31.953	32.653	
Population au 31 décembre	10.263.414	10.927.990	11.759.088	12.331.760	12.732.618	13.138.923	13.558.949	
Région de Bruxelles-capitale								
Population au 1er janvier	959.318	1.089.538	1.270.862	1.350.570	1.374.537	1.418.362	1.475.190	135
Solde naturel	3.413	8.843	12.242	11.644	10.563	10.889	11.252	
Naissances	13.626	18.541	21.641	21.045	20.722	21.712	22.479	
Décès	10.213	9.698	9.399	9.401	10.159	10.823	11.227	
Solde des migrations internes	-5.861	-13.450	-17.026	-18.377	-18.209	-18.685	-19.378	
Solde des migrations externes	6.741	24.901	17.362	10.044	10.746	13.417	13.790	
Population au 31 décembre	964.405	1.109.832	1.283.440	1.353.881	1.377.637	1.423.983	1.480.854	
Région flamande								
Population au 1er janvier	5.940.251	6.251.983	6.689.912	7.007.909	7.235.275	7.452.175	7.663.161	123
Solde naturel	4.375	12.300	11.315	6.514	3.434	-201	656	
Naissances	61.877	71.280	75.370	72.970	77.010	80.346	80.720	
Décès	57.502	58.980	64.055	66.456	73.576	80.547	80.064	
Solde des migrations internes	2.211	6.994	8.512	8.981	8.574	8.675	9.008	
Solde des migrations externes	5.840	26.871	17.773	9.486	9.930	12.687	12.997	
Population au 31 décembre	5.952.552	6.298.151	6.727.514	7.032.892	7.257.215	7.473.338	7.685.824	
Région wallonne								
Population au 1er janvier	3.339.516	3.498.384	3.726.131	3.927.601	4.083.505	4.226.913	4.376.677	125
Solde naturel	2.192	3.116	4.410	3.257	-5	-1.171	-643	
Naissances	39.380	40.195	42.880	42.755	44.159	45.992	46.827	
Décès	37.188	37.079	38.470	39.498	44.164	47.163	47.470	
Solde des migrations internes	3.650	6.456	8.514	9.396	9.635	10.010	10.370	
Solde des migrations externes	1.151	12.050	9.078	4.732	4.630	5.849	5.866	
Population au 31 décembre	3.346.457	3.520.007	3.748.134	3.944.987	4.097.766	4.241.602	4.392.271	
Communauté germanophone								
Population au 1er janvier	70.831	75.222	79.430	81.509	82.000	82.221	82.747	110
Solde naturel	108	-109	-132	-213	-327	-423	-409	
Naissances	761	579	656	615	593	606	598	
Décès	653	688	788	828	920	1.029	1.007	
Solde des migrations internes	63	98	115	145	159	164	200	
Solde des migrations externes	54	446	330	160	195	285	318	
Population au 31 décembre	71.036	75.657	79.743	81.601	82.027	82.247	82.856	

Source : 2000-2009 : observations, RN-DGSIE ; 2010-2060 : Perspectives de population 2010-2060, BFP-DGSIE

N.B. : Ce tableau est une synthèse. Les observations dégagent un ajustement statistique et les perspectives peuvent entraîner un léger problème d'arrondis. Pour un total exact des diverses composantes, voir les tableaux détaillés sur le site.

4. Vue d'ensemble de la population et de sa structure de 2010 à 2060

Une population encore plus élevée en 2060 qu'établi précédemment : 13.515.000 habitants en Belgique, 1.475.200 dans la Région de Bruxelles-capitale, où l'âge moyen de la population est nettement plus jeune

Par rapport aux Perspectives de population 2007-2060, la reprise de fécondité et la poursuite d'une immigration internationale toujours plus importante, malgré l'affaiblissement de la progression de l'espérance de vie féminine, conduisent, dans les Perspectives de population 2010-2060, à une population encore plus importante, particulièrement dans la Région de Bruxelles-capitale. La population totale de la Belgique passerait de 10.839.905 habitants au 1^{er} janvier 2010 à 13.515.000 en 2060, au lieu de 12.662.800 en 2060 dans les anciennes perspectives 2007-2060, soit 7% de plus. La population de la Région de Bruxelles-capitale verrait sa population augmenter de 1.089.538 habitants en 2010 à 1.475.200 en 2060, au lieu de 1.327.700 en 2060 dans les anciennes perspectives, soit 11% de plus. Les révisions à la hausse de la population totale en 2060 sont plus faibles en Région flamande et en Région wallonne (respectivement +9% et +1% par rapport aux anciennes perspectives de population). Les Perspectives de population 2010-2060 mènent par contre à une baisse de population de 1% pour la Communauté germanophone en 2060 par rapport aux anciennes perspectives de population (cf. tableau 3).

Par le rajeunissement permanent de sa population par des entrées et sorties de migrations intérieures et internationales, la Région de Bruxelles-capitale est et sera encore davantage plus jeune que les autres régions. En 2060, l'âge moyen y serait de 39,6 ans (37,8 en 2010, 40,5 en 2060 dans les Perspectives de population 2007-2060), pour 44,7, 43,7 et 47,3 respectivement dans la Région flamande, la Région wallonne et la Communauté germanophone.

Par rapport aux Perspectives de population 2007-2060, une population plus jeune, avec une proportion plus importante de personnes d'âge actif, diminue légèrement le coefficient de dépendance des âgés qui passe tout de même de 26 âgés pour 100 personnes d'âge actif en 2010 à 42 en 2060, au lieu de 45 prévus antérieurement.

Une immigration internationale élevée, plus importante aux âges jeunes, et une remontée de la fécondité renforcent la part des jeunes (les personnes de 0 à 14 ans) et de la population d'âge actif (les 15 à 64 ans) dans l'ensemble de la population. Il en résulte, dans ces nouvelles Perspectives de population 2010-2060, un allègement du coefficient démographique de dépendance des âgés par rapport aux anciennes perspectives de population. Ce coefficient donne un premier aperçu de la charge du financement des dépenses publiques liées aux personnes âgées, en rapportant le nombre de personnes de 65 ans et plus à celles de 15 à 64 ans. Pour l'ensemble de la Belgique, le coefficient démographique de dépendance des âgés passerait de 26 âgés pour 100 personnes d'âge actif en 2010 à 42 en 2060. Dans les perspectives antérieures, il était de 45 en 2060.

Cependant, pour apprécier correctement la charge des dépenses publiques liées aux personnes âgées sur les rémunérations, il faut prendre en compte beaucoup d'autres facteurs que la seule démographie, comme les taux d'activité, la productivité, le niveau des rémunérations et des pensions, etc. qui peuvent alléger, parfois aussi alourdir ce rapport. Apprécier ces diverses influences est tout l'objet des

travaux du Bureau fédéral du Plan dans le cadre de la préparation du Rapport annuel du Comité d'étude sur le vieillissement⁴.

Cependant, les effectifs des groupes d'âge principalement générateurs des dépenses de pensions et de soins aux personnes âgées dépendantes augmentent en volume. Au niveau de la Belgique, les nombres des personnes de 65 ans et plus, ou de 85 ans et plus, passent respectivement de l'indice 100 en 2010 aux indices 180 et 319 en 2060, avec pour ce deuxième groupe des variations régionales qui peuvent être fortes.

Malgré la légère atténuation de la croissance du coefficient de dépendance des âgés, il n'en reste pas moins que la croissance à venir de la charge des dépenses publiques liées aux âgés sera importante. Or, dans le domaine des perspectives démographiques, la projection à 50 ans du nombre d'âgés, personnes déjà pour une bonne part incluses aujourd'hui dans la population, est une des plus fiables et ne pourrait être bouleversée que par un événement majeur (catastrophe sanitaire, conflit, etc.). Le nombre de personnes de 65 et plus, pris comme indicateur de l'évolution de la charge des pensions, passerait de l'indice 100 en 2010 à l'indice 180 au niveau de la Belgique. Le nombre de personnes de 85 ans et plus, pris comme indicateur de l'évolution des dépenses de santé et de soins pour les âgés plus dépendants évoluerait de l'indice 100 en 2010 à l'indice 319 en 2060, au niveau de la Belgique.

Au niveau des régions, en 2060, l'indice de l'évolution du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus (base 2010 = 100), tourne autour de la valeur de 180 mentionnée pour la Belgique. Il serait en 2060 de 173, 177, 187, 177 respectivement pour les Régions de Bruxelles-capitale, flamande, wallonne et la Communauté germanophone. L'évolution de 2010 à 2060 du nombre de personnes de 65 ans et plus en Région wallonne paraît plus élevée, car la population y était en 2010 moins âgée qu'en Région flamande et dans la Communauté germanophone. Le « papy-boom », arrivée à l'âge de la retraite des cohortes du baby-boom consécutif à la seconde guerre mondiale, s'y sera fait sentir un peu plus tard.

Le pourcentage des 65 ans et plus dans la population des Régions flamande, wallonne et de la Communauté germanophone devrait passer à respectivement 19, 26, 24 et 29%. On note le vieillissement important de la Communauté germanophone résultant de sa faible fécondité et de sa plus haute espérance de vie (cf. tableau 1). Par contre, la proportion de personnes de 65 ans et plus dans la population de la Région de Bruxelles-capitale est tout au long de la période plus faible même si aussi en hausse (14% en 2010, 18% en 2060). Cette région accueille, en permanence, des jeunes pour les études, un premier emploi ou comme immigrants de l'étranger. De même, une partie de la population la quitte avant d'y vieillir, soit pour créer un foyer à la trentaine ou pour vivre sa retraite plus tard.

Les valeurs de l'indice du nombre de personnes de 85 ans et plus en 2060 (base 2010 = 100) sont élevées et peuvent être très différentes de la valeur moyenne de 319 relevée pour la Belgique. En effet, ce n'est que récemment et prochainement que les progrès importants de l'allongement de la vie auront touché en masse les 85 ans et plus. L'indice du nombre de personnes de 85 ans et plus (base 2010 = 100) serait, en 2060, de 207, 348, 303 et 375 respectivement pour la Région de Bruxelles-capitale, la Région flamande, la Région wallonne et la Communauté germanophone. On retrouve les spécificités décrites précédemment d'une population plus jeune dans la Région de Bruxelles-capitale et plus âgée dans la

⁴ Conseil supérieur des Finances, Comité d'Etude sur le Vieillissement, Rapport annuel, juin 2011 – voir site www.plan.be

Communauté germanophone. La Région flamande est, pendant cette période 2010-2060, plus touchée par ce haut vieillissement que la Région wallonne.

Les tableaux d'évolution annuelle de la population par âge et sexe pour les divers niveaux géographiques successifs sont donnés sur les sites du BFP et de la DGSIE. Les tableaux de coefficients y donnent de même, outre les indicateurs vitaux évoqués précédemment (tableau 1), diverses mesures de la structure par âge de la population, dont celles reprises dans le tableau 3.

Tableau 3 Structure d'âge de la population de la Belgique, des Régions et de la Communauté germanophone de 2000 à 2060

	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060	2060 PP07	2060 PP10/PP07
Belgique									
Population totale (en milliers)	10.239,1	10.839,9	11.686,9	12.286,1	12.693,3	13.097,5	13.515,0	12.662,8	107
0-14 (%)	17,63	16,90	17,54	17,31	16,64	16,77	16,82	15,77	
15-64 (%)	65,62	65,94	63,49	60,69	59,32	58,73	58,43	57,96	
65+ (%)	16,75	17,16	18,97	22,00	24,04	24,50	24,75	26,27	
Age moyen	39,6	40,8	41,5	42,5	43,4	43,8	43,8	45,0	
65+ en indice (2010=100)	92	100	119	145	164	173	180	179	
85+ en indice (2010=100)	79	100	138	152	221	292	319	335	
Dépendance des âgés en % (65+)/ (15-64)	25,53	26,03	29,88	36,25	40,52	41,72	42,37	45,32	
Actifs par âgé (15-64)/(65+)	3,92	3,84	3,35	2,76	2,47	2,40	2,36	2,21	
Région de Bruxelles-capitale									
Population totale (en milliers)	959,3	1.089,5	1.270,9	1.350,6	1.374,5	1.418,4	1.475,2	1.327,7	111
0-14 (%)	17,83	18,93	20,13	19,98	19,07	18,79	18,86	18,46	
15-64 (%)	65,40	67,11	66,91	65,76	64,84	63,98	63,34	61,78	
65+ (%)	16,77	13,96	12,96	14,26	16,09	17,22	17,80	19,76	
Age moyen	39,1	37,8	37,1	37,8	38,9	39,4	39,6	40,5	
65+ en indice (2010=100)	106	100	108	127	145	161	173	172	
85+ en indice (2010=100)	92	100	104	105	142	178	207	241	
Dépendance des âgés en % (65+)/ (15-64)	25,65	20,80	19,37	21,68	24,82	26,92	28,10	31,98	
Actifs par âgé (15-64)/(65+)	3,90	4,81	5,16	4,61	4,03	3,72	3,56	3,13	
Région flamande									
Population totale (en milliers)	5.940,3	6.252,0	6.689,9	7.007,9	7.235,3	7.452,2	7.663,2	7.010,5	109
0-14 (%)	17,05	16,12	16,95	16,73	16,05	16,33	16,41	15,02	
15-64 (%)	66,22	65,72	62,74	59,53	58,09	57,46	57,34	57,25	
65+ (%)	16,73	18,15	20,31	23,75	25,86	26,21	26,25	27,72	
Age moyen	40,0	41,6	42,5	43,5	44,5	44,7	44,7	46,0	
65+ en indice (2010=100)	88	100	120	147	165	172	177	172	
85+ en indice (2010=100)	78	100	148	171	242	325	348	350	
Dépendance des âgés en % (65+)/ (15-64)	25,26	27,62	32,38	39,90	44,52	45,61	45,77	48,42	
Actifs par âgé (15-64)/(65+)	3,96	3,62	3,09	2,51	2,25	2,19	2,18	2,07	

PERSPECTIVES

	2000	2010	2020	2030	2040	2050	2060	2060 PP07	2060 PP10/PP07
Région wallonne									
Population totale (en milliers)	3.339,5	3.498,4	3.726,1	3.927,6	4.083,5	4.226,9	4.376,7	4.324,6	101
0-14 (%)	18,60	17,66	17,72	17,43	16,85	16,86	16,84	16,15	
15-64 (%)	64,62	65,96	63,66	61,03	59,66	59,21	58,67	57,95	
65+ (%)	16,78	16,38	18,62	21,54	23,49	23,94	24,49	25,91	
Age moyen	39,3	40,4	41,2	42,2	43,2	43,5	43,7	44,7	
65+ en indice (2010=100)	98	100	121	148	167	177	187	195	
85+ en indice (2010=100)	77	100	130	134	209	270	303	339	
Dépendance des âgés en % (65+)/(15-64)	25,97	24,83	29,25	35,30	39,37	40,43	41,74	44,71	
Actifs par âgé (15-64)/(65+)	3,85	4,03	3,42	2,83	2,54	2,47	2,40	2,24	
Communauté germanophone									
Population totale (en milliers)	70,8	75,2	79,4	81,5	82,0	82,2	82,7	84,3	98
0-14 (%)	18,87	16,39	14,78	14,27	13,28	13,15	13,46	15,35	
15-64 (%)	65,34	65,62	65,33	61,04	58,44	58,23	57,59	57,12	
65+ (%)	15,79	17,99	19,89	24,69	28,28	28,62	28,95	27,53	
Age moyen	39,3	41,4	43,4	45,1	46,8	47,4	47,3	46,0	
65+ en indice (2010=100)	83	100	117	149	171	174	177	173	
85+ en indice (2010=100)	78	100	150	181	245	354	375	379	
Dépendance des âgés en % (65+)/(15-64)	24,17	27,42	30,45	40,45	48,40	49,15	50,26	48,20	
Actifs par âgé (15-64)/(65+)	4,14	3,65	3,28	2,47	2,07	2,03	1,99	2,07	

Source : 2000-2009 : observations, RN-DGSIE ; 2010-2060 : Perspectives de population 2010-2060, BFP-DGSIE

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale. A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales. Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Ecodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Les publications du Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) publie régulièrement les méthodes et résultats de ses travaux à des fins d'information et de transparence. Les publications du BFP s'organisent autour de trois séries : les Perspectives, les Working Papers, les Planning Papers. Le BFP publie également des rapports, un bulletin trimestriel en anglais, et occasionnellement, des ouvrages. Certaines des publications sont le fruit de collaborations avec d'autres institutions.

Toutes les publications du Bureau fédéral du Plan sont disponibles sur : www.plan.be

Les séries

Perspectives

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Ainsi, sous la responsabilité de l'ICN, le BFP établit deux fois par an, en février et septembre, des prévisions à court terme de l'économie belge, soit le *Budget économique* en vue, comme son nom l'indique, de la confection du budget de l'Etat et de son contrôle. A la demande des partenaires sociaux, il publie également en mai des *Perspectives économiques à moyen terme* dans un contexte international. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des *Perspectives économiques régionales*. *Nime Outlook* décrit, une fois par an, des perspectives d'évolution à moyen terme de l'économie mondiale. Tous les trois ans, le BFP élabore des *Perspectives énergétiques à long terme* pour la

Belgique. Tous les trois ans également, il réalise, en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports, des *Perspectives à long terme de l'évolution des transports en Belgique*. Enfin, le BFP élabore annuellement, en collaboration avec la DGSIE, des *Perspectives de population* de long terme.

Working Papers

Les Working Papers présentent les résultats des recherches en cours menées dans les domaines d'étude du BFP. Ils sont publiés en vue de contribuer à la diffusion de la connaissance de phénomènes essentiellement économiques et d'encourager le débat d'idées. D'autre part, ils fournissent une base conceptuelle et empirique en vue de la prise de décisions. Ils ont souvent un caractère technique et s'adressent à un public de spécialistes.

Planning Papers

Les Planning Papers présentent des études finalisées portant sur des thèmes de plus large intérêt. Ils ne s'adressent pas spécifiquement à un public spécialisé et sont disponibles en français et en néerlandais.

Autres publications

Rapports

Les rapports décrivent les résultats de travaux menés sur la base de missions légales ou en réponse à des demandes spécifiques formulées notamment par les autorités, le gouvernement ou le Conseil central de l'économie.

Ouvrages

Occasionnellement, le BFP publie des études sous forme d'ouvrages.

Short Term Update

Le Short Term Update (STU) est un bulletin trimestriel en anglais qui dresse un aperçu actualisé de l'économie belge. Élaborés à partir de dizaines d'indicateurs, les divers numéros proposent soit un suivi de la conjoncture, soit une analyse de l'évolution structurelle de l'économie. Par ailleurs, chaque STU se penche plus particulièrement sur une étude du BFP liée à l'actualité économique. Enfin, ce bulletin résume les études en cours du BFP et liste les principales décisions prises par les autorités belges qui peuvent avoir une influence sur la situation économique.

Bureau fédéral du Plan
organisme d'intérêt public

Avenue des Arts 47-49
B-1000 Bruxelles
tél. : +32-2-5077311
fax : +32-2-5077373
e-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Direction générale Statistique et Information économique

WTC III - Bd. Simon Bolivar 30
B-1000 Bruxelles
tél. : +32-2-2775576
e-mail : info@statbel.economie.fgov.be
<http://statbel.fgov.be>

Ce document est le fruit d'une collaboration entre les institutions susmentionnées.

Impression : Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie
Direction générale Statistique et Information économique